

Initiative

N°222 septembre 2017 [f](#) [t](#) [in](#)



DOSSIER

Initiative France soutient l'amorçage et l'accélération des entreprises innovantes

p. 4



Bernadette Sozet
Déléguée générale
d'Initiative France

L'innovation, pour accélérer la croissance

Le soutien aux entreprises innovantes par le réseau Initiative a atteint un record avec plus de 20 millions d'euros octroyés à 680 entreprises innovantes françaises en 2016. Cet investissement massif est passé notamment par les plateformes et les fonds de prêts spécialisés en innovation. En trois ans, notre réseau a presque doublé son soutien aux jeunes entreprises innovantes puisque nous investissons 11 M€ d'euros en 2013. Actuellement c'est plus de 55 000 € par jour qui sont prêtés par Initiative France aux start-up et entreprises innovantes, soit près de 11 % de l'activité totale du réseau. Les plateformes en témoignent (lire dossier p. 4). L'intensification du soutien d'Initiative France répond

édito

à un besoin essentiel de ces entrepreneurs. La problématique du financement est

généralement la première difficulté rencontrée par les créateurs de start-up. La mise au point du produit ou du service et sa mise sur le marché requièrent beaucoup de capitaux et à ce stade peu d'investisseurs prennent le risque de financer les start-up. Initiative France, qui intervient en amorçage avec son prêt d'honneur gratuit et sans intérêt et son accompagnement ajusté aux startups, apporte une réponse originale et significative pour le financement de l'innovation en France. Bien intégré dans l'écosystème de l'innovation, le réseau Initiative souhaite et peut développer encore plus son impact dans ce domaine. Apporter sur tout le territoire, en lien avec nos partenaires, les réponses adaptées aux besoins des entrepreneurs innovants, tel est notre enjeu pour contribuer aux défis de la compétitivité et de la croissance.

sommaire



En Une
Start-up bordelaise spécialisée dans les solutions de business intelligence, Weenove a été soutenue par Aquitaine Amorçage.

- p. 2 et 3 >** L'actualité du réseau Initiative France
- p. 4 à 6 >** Initiative France soutient l'amorçage et l'accélération des entreprises innovantes
- p. 7 >** AG2R LA MONDIALE appuie la création d'entreprises par les plus de 45 ans
- p. 8 >** Haute technologie en Alsace

Initiative Bretagne fête les dix ans du fonds BRIT



● Créé en 2007, le fonds BRIT (Bretagne Reprise Initiative Transmission) est un fonds régional destiné à faciliter la reprise de très petites entreprises (TPE) ou petites et moyennes entreprises (PME) sur le territoire breton. À partir du fonds BRIT, les plateformes Initiative octroient des prêts de 1 500 à 20 000 € à des projets déjà soutenus par le biais d'un prêt d'honneur local, créant ainsi un effet de levier important auprès des banques partenaires : 14 € de prêt bancaire accordé pour 1 € de prêt d'honneur. 3 000 repreneurs ont déjà bénéficié de ce soutien financier. En 2017, 12 millions d'euros ont été prêtés à partir du fonds BRIT, ce qui a participé au maintien ou à la création de 12 000 emplois sur le territoire breton. À l'occasion des dix ans de BRIT, Initiative Bretagne organise un événement le 19 septembre pour rassembler les adhérents du réseau Initiative Bretagne ainsi que les partenaires. La création de ce fonds s'inscrit dans une dynamique vertueuse, en associant un accompagnement local par une plateforme Initiative et des ressources régionales (conseil régional de Bretagne, Caisse des Dépôts, banques).

10^e édition de la Fête des parrains et marraines

● La dixième édition de la Fête des parrains et marraines d'entrepreneur.e.s aura lieu du 20 au 24 novembre 2017. Instituée en 2008, cette semaine de mise en lumière de l'action des parrains et des marraines Initiative France a démontré son efficacité. En 2007, 6 600 nouveaux entrepreneurs avaient été parrainés ou marrainés, puis ils et elles étaient 9 150 en 2016, soit une augmentation de 39 %. Cette fête est pensée pour donner envie à d'autres chefs d'entreprise ou cadres dirigeants de s'investir bénévolement aux côtés de nouveaux et nouvelles entrepreneur.e.s, en leur offrant avec recul et bienveillance, leur expérience et leur confiance. Les plateformes Initiative organisent depuis 2008 de très nombreux événements pendant cette semaine pour remercier les 4 650 parrains et marraines actifs et encourager les nouvelles vocations. Cette 10^e édition devrait voir s'amplifier encore la résonance de cette fête des parrains et marraines d'entrepreneurs Initiative, pour que toujours plus d'entrepreneur.e.s consolident et développent leur jeune entreprise.

Louis Schweitzer et Jean-Luc Vergne apportent leur soutien à la coopération inter réseaux



● Initiative Touraine Chinonais et BGE Touraine ont organisé une manifestation le 30 juin 2017 en présence des présidents d'Initiative France et de BGE autour du thème de la coopération inter réseaux en faveur de la création d'entreprise et du développement économique local à Chinon. À l'occasion d'une table ronde organisée par Initiative Touraine Chinonais et BGE Touraine, les deux présidents ont rencontré trois entrepreneurs soutenus à la fois par Initiative Touraine Chinonais et BGE. Leurs témoignages ont permis d'incarner concrètement la réussite des actions de coopération entre les réseaux. « Je suis convaincu qu'en travaillant ensemble, nous répondons aux besoins des entrepreneurs et saisissons le potentiel de croissance des entreprises », a déclaré Louis Schweitzer à cette occasion.

Initiative France et Initiative Ile-de-France au salon SME

● La 19^e édition du salon SME (ex-salon des micro-entreprises) dédié aux créateurs, dirigeants de start-up et TPE a lieu les 25 et 26 septembre. Au programme, 150 conférences en accès libre, 150 exposants et plus de 500 experts de l'entrepreneuriat.

Initiative France et Initiative Ile-de-France participent à cette édition 2017, notamment avec l'organisation d'un stand au sein du pavillon Accompagnement et financement, pour accueillir les porteurs de projets et entrepreneurs. Ils organisent aussi une conférence sur la thématique « Accompagnement, financement et hébergement ».

L'entreprise du mois



Le Muséum de l'Ardèche a été soutenu par Initiative Seuil de Provence Ardèche méridionale, notamment pour convaincre les banques du bien-fondé de ce projet culturel. Grâce à un prêt d'honneur de 23 000 € octroyé par la plateforme et un prêt d'honneur Initiative remarquable de 23 000 €, ce musée dédié aux fossiles a ouvert ses portes en 2016 à Balazuc, commune ardéchoise classée parmi les plus beaux villages de France. Il a accueilli près de 10 000 visiteurs durant sa première année d'ouverture et prévoit de développer son offre culturelle.

7^e Université du réseau Initiative France

● Initiative France organisera avec Initiative Ile-de-France la septième édition de l'Université du réseau. Rendez-vous les 6, 7 et 8 juin 2018 à Paris.

- Du 26 juin au 4 juillet, Initiative Essonne a participé à la semaine de la création d'entreprise Val-de-Yerres-Val-de-Seine
- Le 4 juillet, Initiative Vendée Bocage a fêté ses dix ans
- Le 17 juillet, Initiative Loire a signé un partenariat avec Société Générale
- Le 20 juillet, Créalia a organisé le quatrième brunch de l'innovation à Béziers autour du thème « Quelle forme juridique innovante pour une start-up? »
- Le 8 septembre, Initiative Clermont Agglo, Initiative Thiers Ambert, Initiative Riom Combrailles, Initiative Issoire Brioude Sancy, Initiative Auvergne Innovation Transmission et Auvergne Active ont organisé un petit-déjeuner de lancement du concours Initiative « ♀ » féminin à Royat (Puy-de-Dôme)
- Le 18 septembre, Initiative France organise la troisième réunion du groupe de travail sur l'entrepreneuriat féminin, en présence d'Initiative Ile-de-France, Initiative Auvergne-Rhône-Alpes et Initiative Doubs Territoire de Belfort
- Le 28 septembre, Initiative Grand Annecy réunira son Club des lauréats
- Jusqu'au 30 septembre, les entrepreneures aux concours Créatrices d'avenir et Initiative « ♀ » féminin peuvent candidater sur les sites : www.creatricesdavenir.com et www.initiative-auvergnerhonealpes.fr
- Jusqu'au 15 novembre, les candidates au concours Initiative au féminin peuvent candidater sur le site www.initiativeaufeminin-bfc.fr
- Le 3 octobre, le CitésLab du Haut Val d'Oise, porté par Initiative 95, sera inauguré à la Maison des Associations de Beaumont sur Oise

en bref...



Laure Malergue et Marie Gaestel ont été accompagnées et financées par Aquitaine Amorçage pour fonder Displayce, entreprise développant une plateforme Web pour automatiser les achats d'espaces publicitaires sur les réseaux d'affichage digitaux.

Initiative France soutient l'amorçage et l'accélération des entreprises innovantes

L'appui aux entreprises innovantes est inscrit dans les priorités du projet stratégique 2014-2018 d'Initiative France et s'appuie sur les sept plateformes dédiées du réseau innovation, les fonds spécialisés et certaines plateformes locales.

En 2016, Initiative France a accordé plus de 20 millions d'euros de prêts d'honneur à 680 start-up, un investissement qui a doublé en trois ans. Tour d'horizon.

Dossier réalisé par Sabine Germain

Dans l'écosystème de l'innovation, Initiative France s'impose progressivement comme un acteur de premier plan en financement des start-up, en étant très actif dans différentes régions, où ses sept plateformes spécialisées¹ sont connues et reconnues par les incubateurs, les pépinières et les financeurs de jeunes entreprises innovantes. Certaines plateformes locales sont aussi particulièrement engagées dans le soutien à l'innovation.

C'est le cas d'Initiative Nantes, qui organise chaque mois dix comités d'agrément, dont l'un est exclusivement consacré aux projets innovants. Ce comité est composé, comme tous les autres, de cinq membres dont plusieurs spécialistes de l'innovation «*capables d'avoir un regard expert sur le projet d'entreprise, de donner des conseils, d'identifier les points de vigilance et accessoirement, de nous faire remonter des dossiers*», explique Alexandre Ménard, directeur de cette plateforme particulièrement dynamique dans la région nantaise. Elle attribue aux projets innovants des prêts d'honneur plus élevés : jusqu'à 23 000 € par entreprise, contre un maximum de 16 000 € pour les prêts d'honneur croissance-reprise et 20 000 € pour les prêts d'honneur développement.

Accélérer le succès commercial

Les entreprises innovantes ont des besoins spécifiques en matière de financement : elles peuvent être amenées à investir beaucoup d'argent dans la recherche et le développement durant plusieurs mois, voire des années avant de générer leur premier euro de chiffre d'affaires. Elles ont besoin de finaliser leur prototype, puis de proposer un MVP (produit minimum viable) pour confirmer leur potentiel commercial et intéresser clients et investisseurs.

Outre la pertinence et l'originalité de son activité et de son offre de service, l'entreprise innovante doit prioritairement cibler le succès commercial. «*Nous sommes vraiment centrés sur la création de valeur*, insiste Bernabé Chumpitazi, référent innovation d'Initiative Auvergne Rhône-Alpes. *Nous voulons financer des entreprises qui ont un potentiel de chiffre d'affaires et de rentabilité.*»

Les plateformes rhônalpines peuvent s'appuyer sur le fonds Inovizi, qui vient renforcer le montant des prêts d'honneur qu'elles accordent aux entreprises innovantes : c'est ainsi qu'en 2016, 25 projets ont été financés à hauteur de 43 000 € en moyenne, soit plus de 1 million d'euros en complément des prêts d'honneur

Karnott, un objet connecté pour l'agriculture



“ Le prêt d'honneur nous a permis d'exposer au salon de l'agriculture ”

Conçu par Antoine Dequidt, un agriculteur, et Alexandre Cuvelier, le boîtier Karnott de la start-up ConnectAgri permet aux exploitants mettant leur matériel en commun de répartir leurs coûts d'acquisition, d'amortissement et d'utilisation de manière équitable, en fonction des usages de chacun.

Convaincu que ConnectAgri devait aller très vite à la rencontre de son marché, LMI Innovation lui a accordé un prêt d'honneur de 40 000 € en complément des 15 000 € de la plateforme locale.

«*Cela nous a permis de poursuivre le développement de Karnott, de décrocher 80 000 € de financements de Bpifrance et de prendre un stand au salon de l'agriculture en février dernier*», explique Alexandre Cuvelier. Deux mois plus tard, après avoir engrangé ses premières commandes et noué des partenariats technologiques et agricoles, la jeune entreprise a levé 1,1 M€.

locaux, comme environ chaque année depuis sa création en 2010.

En Grand Est, un fonds similaire existe : depuis sa création en 2012, PPNL (Projets Particulièrement Novateurs en Lorraine) a engagé 1,3 M€ de prêts d'honneur en complément des prêts accordés par les plateformes locales. «*Le prêt moyen est de 18 000 €, explique Marie-Pierre Dardaine, coordinatrice régionale Grand Est. Ces projets émanent essentiellement des plateformes urbaines de Nancy et de Metz, mais également de villes de taille plus modeste*», précise-t-elle.

La France, eldorado des start-up

L'émergence d'écosystèmes favorables au développement des jeunes entreprises fait aujourd'hui de la France un environnement particulièrement porteur pour les start-up. «*Au regard de l'écosystème du financement de l'innovation en Nouvelle*

Aquitaine, je suis convaincu que tous les bons projets trouvent un financement», se félicite Bernard Estienne, directeur d'Aquitaine Amorçage. «*La filière française de soutien aux jeunes entreprises innovantes est en effet exceptionnelle*, ajoute Nicolas Duvaut, cofondateur de K-Ryole. *Mais les financeurs se montrent vigilants quant au potentiel de chiffre d'affaires et de créations d'emploi qu'ils soutiennent.*»

Plus de financements non dilutifs

C'est également la philosophie d'Éric Vaysset, directeur de Scientipôle Initiative et Croissance, aujourd'hui fédérés sous la nouvelle bannière Wilco. Cette plateforme, née en 2002, est désormais un véritable accélérateur de start-up qui affiche une nouvelle ambition : accompagner deux fois plus de start-up vers 1 M€ de chiffre d'affaires au bout de trois ans.



K-Ryole, start-up créée en 2016, soutenue par Wilco (ex-Scientipôle), a développé une remorque électrique pour vélo.

«En 2012, elles n'étaient que 15 % à y parvenir. Nous voulons qu'elles soient au moins 30 %.» Sur un total de 150 start-up soutenues chaque année, cela représente près de 40 PME appelées à devenir rapidement des PME innovantes dont la France a besoin pour faire émerger des ETI (entreprises de taille intermédiaire). «Nous voyons déjà la moyenne de chiffre d'affaires des entreprises que nous accompagnons augmenter de façon significative, commente Éric Vaysset. Cela prouve que notre intuition était la bonne : pour aider les jeunes entreprises à réussir, il faut leur apporter plus d'argent et plus d'accompagnement.»

Le financement peut ainsi représenter jusqu'à 120 000 € de prêt d'honneur par projet² «Comme tous les prêts d'honneur d'Initiative France, il s'agit de fonds propres non dilutifs, qui ont un effet levier significatif, insiste Éric Vaysset. Cet effet levier se mesure particulièrement en levée de fonds. En l'occurrence, les 9 M€ de prêts d'honneur que nous avons accordés en 2016 ont permis aux entrepreneurs de lever 50 M€.»

L'accompagnement est indispensable

Suite aux dix appels à projets lancés chaque année, Scientipôle Initiative permet à quinze entrepreneurs sélectionnés pour chaque appel à projet, de suivre une quinzaine d'ateliers pédagogiques sur trois ou quatre jours puis d'être accompagnés dans la rédaction du plan de développement, présenté en comité de financement. «Nous les aidons ensuite à se confronter au marché et à trouver des clients, ajoute Éric Vaysset. Nous cofinancions, sur les fonds du FEDER, 2 000 jours d'accompagnement et nous incitons nos partenaires à travailler avec les start-up.»

C'est ainsi que les fondateurs de K-Ryole, remorque électrique autopropulsée, ont rencontré leur premier client. «Cinq points de vente d'Intermarché de l'agglomération lyonnaise vont tester la livraison à domicile en K-Ryole», explique Nicolas Duvaut.

Complémentarité régionale

Les plateformes Initiative Créalia (Occitanie) et Aquitaine Amorçage (Nouvelle-Aquitaine) ont elles aussi été créées au début des années 2000 autour d'une volonté politique très affirmée : soutenir les entreprises innovantes tout en organisant l'écosystème d'accompagnement et de financement. Depuis sa création, en 2002, Aquitaine Amorçage a soutenu 164 projets en leur accordant plus de 9 M€ de prêts d'honneur (soit une moyenne de 55 000 € par dossier avec un plafond fixé à 80 000 €) : «En plus de notre fonds, doté de 3,5 M€, nous gérons quatre structures de capital-risque, explique Bernard Estienne. Aquitaine Amorçage est un vivier de toutes jeunes entreprises : les autres structures de financement peuvent prendre le relais à des phases ultérieures de leur développement.» Cette complémentarité entre les différents acteurs régionaux du soutien à l'innovation se retrouve en Occitanie : depuis sa création en 2003, Créalia a accordé 225 prêts d'honneur pour un montant global supérieur à 10 M€. «Ces prêts sont vraiment perçus comme des labels, explique Laure Lenzotti, responsable de la plateforme. Quand une entreprise est financée par Créalia, elle est mieux accueillie par les financeurs, même s'il faut bien reconnaître qu'il reste plus difficile de lever des fonds en région qu'en Ile-de-France.»

¹ Aquitaine Amorçage et Initiative Innov Limousin en Nouvelle Aquitaine, Créalia en Occitanie, Initiative Auvergne Innovation et Transmission en Auvergne-Rhône-Alpes, LMI Innovation dans les Hauts-de-France, Wilco (ex-Scientipôle Initiative en Ile-de-France) et Initiative Grandes écoles et universités. Ces plateformes prêtent en moyenne plus de 55 000 € par projet et peuvent s'engager jusqu'à 120 000 € pour un financement non dilutif de start-up à haut potentiel.

² Ou 50 000 € par porteur de projet, à raison d'au maximum trois porteurs par projet, dans la limite totale de 120 000 € par projet.



Myriam Beque,
directrice du pôle
développement de l'innovation
de la banque de détail
en France de BNP Paribas

Le monde bancaire est plus ouvert aux projets innovants que par le passé. Notamment quand ces projets sont accompagnés par des réseaux professionnels tels que les plateformes dédiées à l'innovation d'Initiative France : ces réseaux permettent de renforcer la confiance dans le projet présenté compte tenu de la qualité d'évaluation qui est faite du projet. On s'intéresse bien trop souvent au seul financement d'une entreprise innovante. Toutefois, lever des fonds ne fait pas une entreprise ! Sa véritable raison d'être, c'est d'avoir des clients et donc de générer du chiffre d'affaires pour atteindre un business model rentable. Un jeune entrepreneur a tout intérêt à rechercher rapidement ses premiers clients, qui pourront l'aider à affiner son projet et son business model.

ILS NOUS FONT CONFIANCE ET NOUS ACCOMPAGNENT ACTIVEMENT
DANS LA RÉALISATION DES PROJETS SOUTENUS PAR INITIATIVE FRANCE!

AG2R LA MONDIALE appuie la création d'entreprises par les plus de 45 ans

AG2R LA MONDIALE et Initiative France ont construit une relation forte depuis 2012 autour du programme +45 pour développer la création d'entreprises par les seniors. Ils poursuivent leur coopération au service de l'intérêt général, de l'emploi et des seniors, en 2017, en renouvelant leur convention de partenariat pour une durée de trois ans.

Véritables enjeux de société, la nécessaire augmentation de la durée de vie active et les difficultés socio-économiques incitent à trouver de nouvelles façons de soutenir les personnes seniors désireuses de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. Avec ce partenariat, AG2R LA MONDIALE, confirme son engagement historique dans le domaine de l'emploi et s'inscrit aussi dans les orientations prioritaires des régimes de retraite complémentaire Agirc et Arrco, en faveur du retour à l'emploi des actifs les plus fragiles.

Ce partenariat permet un parcours d'accompagnement spécifique qui favorise et sécurise la création d'entreprises par des entrepreneurs de plus de 45 ans, en particulier non-cadres. Un parcours de formation à la carte est ainsi proposé, organisé par modules : un diagnostic de compétences et d'aptitudes entrepreneuriales, un audit social et patrimonial, des ateliers sur la posture d'entrepreneur ou sur la créativité, un comité à blanc qui prépare l'entrepreneur avant le passage en comité et la possibilité d'un coaching tout au long du parcours.

« Ce projet d'ampleur nationale est à forte résonance territoriale, en écho à la présence de proximité d'AG2R LA MONDIALE auprès de ses assurés », explique François-Marie Geslin, membre du comité exécutif d'AG2R LA MONDIALE, en charge de l'engagement sociétal. Partageant cet ADN territorial, Initiative France participe au développement économique des territoires en soutenant la création d'entreprises solides et pérennes.

« Le bilan de la première convention signée en 2014 est très positif pour les

vingt plateformes Initiative engagées dans cette démarche et nous avons pu observer une véritable maturité de ce programme +45 sur l'ensemble du territoire », précise François-Marie Geslin. En 2016, 285 porteurs de projets ont été accompagnés, dont 127 femmes, 84 % de non-cadres et 68 % de demandeurs d'emploi.

Un partenariat renforcé

La nouvelle convention se concentre davantage sur le développement de la régionalisation du programme et le renforcement du partenariat.

« Grâce à ce partenariat, nous souhaitons poursuivre les efforts engagés et la dynamique qui s'est mise en place entre les deux réseaux. L'objectif est de pouvoir accompagner et financer davantage de personnes de plus de 45 ans. De plus, nous souhaitons sensibiliser un plus grand nombre de plateformes aux difficultés de ce public senior majoritairement demandeur d'emploi, pour qui l'entrepreneuriat se révèle être une belle opportunité », souligne Blandine Bierre, responsable du pôle déploiement de l'offre Initiative au sein d'Initiative France.

Vingt plateformes référentes Initiative France assurent aujourd'hui le déploiement et le pilotage régional du dispositif +45, puis il est prévu de passer à trente voire quarante plateformes référentes sur tout le territoire. Cela devrait encourager, par effet domino, l'adhésion de quarante à cent plateformes associées au dispositif à horizon 2019-2020.

« D'ici à 2020, le développement de ce programme devrait permettre d'accompagner au moins 500 personnes de plus de 45 ans et de favoriser la création de 200 entreprises et de 520 emplois via la création ou la reprise d'activité », ajoute François-Marie Geslin.



François-Marie Geslin,
membre du comité exécutif
d'AG2R LA MONDIALE
en charge de l'engagement
sociétal

« Le programme +45 est l'un des plus importants projets que nous soutenons sur la thématique de l'emploi des seniors et nous pensons qu'il peut être largement démultiplié sur l'ensemble du territoire.

Pour aider à ce changement d'échelle et à l'essaimage du dispositif, nous mettons à la disposition des seniors nos réseaux, nos expertises et notre maillage territorial.

Ces trois années de partenariat reconduites avec Initiative France permettront de rendre les seniors créateurs de leurs choix en leur donnant des clés de compréhension et de décision pour construire leur projet sur le long terme. »



La pépinière
et tous les services
d'accompagnement
associés, comme
Initiative Bruche
Mossig Piémont,
mettent tout
en œuvre
pour faciliter la vie
des créateurs.
Dès que j'ai
la moindre question,
j'ai tout de suite
la réponse.



Haute technologie en Alsace

Les entreprises ont rarement des plans de leurs locaux à jour. Un problème majeur lorsqu'il faut intervenir sur le bâtiment. Six années à informatiser les plans du laboratoire de recherche où il travaillait ont convaincu Pascal Kuntz qu'un vrai besoin existait. À 47 ans, il négocie une rupture conventionnelle et crée son entreprise en janvier 2016, D-Tech. Au cœur de son offre : la mesure des locaux, au millimètre près, grâce à un scanner laser en 3D, une technologie récente. « En gros, c'est un mètre ruban ultra-perfectionné qui permet de faire des relevés en trois dimensions et de réaliser ensuite des maquettes numériques en 3D », explique Pascal Kuntz. Ses clients : des bureaux d'études, cabinets d'architectes et de géomètres qui peuvent obtenir des plans totalement fiables en peu de temps. « J'ai fait récemment le relevé de 4 000 m² de bureaux occupés d'une grande entreprise en quatre jours. Un géomètre aurait mis deux mois », illustre le dirigeant de D-Tech.

Un territoire dynamique

Depuis le démarrage, il est installé dans la pépinière d'entreprises de Mutzig, une commune

alsacienne de près de 6 000 habitants. Initiative Bruche Mossig Piémont y a ses bureaux et lui accorde un prêt d'honneur de 6 000 € qui lui permet de décrocher un prêt bancaire de 30 000 €. « Le directeur de la banque faisait partie du comité d'agrément. C'est tout l'avantage d'une petite ville : tous les acteurs économiques se connaissent », constate Pascal Kuntz. Il a rencontré dans la pépinière une entreprise fabriquant des drones devenue aujourd'hui son partenaire : le drone filme les toits d'immeubles, non accessibles au laser.

Première embauche

La première année a été difficile : beaucoup de prospection mais peu de contrats. Et puis tout s'est accéléré depuis février. « En un mois, j'ai réalisé un chiffre d'affaires plus important que durant toute l'année 2016 ! » Aujourd'hui, il commence à dégager des bénéfices et s'apprête à embaucher son premier salarié au poste de dessinateur industriel. Et comme la plateforme vient de lui envoyer un parrain qui préside une association de *business angels*, D-Tech n'a sûrement pas fini de se développer. Et toujours en 3D.

Violette Queuniet

En bref

D-Tech

Entreprise soutenue
par Initiative Bruche
Mossig Piémont

Conception de plans
et de dessin industriel

Création en 2016

Dirigeant : Pascal Kuntz

Ville : Mutzig (67)

www.dtech-3d.fr

LA LETTRE INITIATIVE EST COFINANCÉE PAR L'UNION EUROPÉENNE

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION Bernadette Sozet

RÉDACTEUR EN CHEF Amine Moussaoui • amine.moussaoui@initiative-france.fr

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO Audrey Chalopin, Sabine Germain,

Noémie Marshall et Violette Queuniet

PHOTOS Thomas Faidix, Cécile Muzard, AG2R LA MONDIALE

MAQUETTE ET RÉALISATION Edire • edire@edire.fr • tél. : 01 47 70 77 00

IMPRESSION SB Graphic • 77290 Mitry-Mory • tél. : 01 60 35 10 35

INITIATIVE FRANCE 55 rue des Francs-Bourgeois - 75181 Paris Cedex 04 •

tél. 01 40 64 10 20 • fax 01 43 20 58 34 • www.initiative-france.fr

Signalez-nous vos changements d'adresse : communication@initiative-france.fr

ISSN 1951-9672 •



Cette lettre est cofinancée
par le Fonds social européen
dans le cadre du programme
opérationnel national
« Emploi et Inclusion » 2014-2020.

